



MAIRIE DE TRAMBLY
71520 SAÔNE ET LOIRE
Tél : 03 85 50 46 98
Fax : 03 85 50 40 88
trambly@wanadoo.fr
www.trambly.com

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 avril 2011

Les Conseillers Municipaux se sont réunis le vendredi 22 avril deux mille onze à 20 heures, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Aubague, Maire.

Présents : Mrs Jean-Paul Aubague, André Forest, Christophe Balvay, Jacques Thord, , Patrick Chatelet, Christian Chevalier, Bernard Perrin et Mme Nathalie Carré

Absents excusés : Mme Séverine Da Silva et M. Stéphane Charvet

Absent : M. Jean-Marie Delon

Secrétaire de séance : M. Patrick Chatelet

1- Informations et communications sur les différentes réunions intercommunales.

Communauté de communes : Le budget a été voté le 14 avril dernier.

SIVU et SIVOS : Nathalie Carré informe que les budgets de ces deux syndicats ont été votés dernièrement.

Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Zone industrielle Genève Océan : Jacques Thord informe que le quorum n'a pas été atteint lors de la réunion de ce jour pour le vote du budget 2011 ; une nouvelle réunion aura lieu le mercredi 27 avril prochain.

Office de Tourisme du Haut Clunysois : les Membres du Bureau ont changé ; Nelly Bonnetain a été élue présidente. A noter également, la mise en place des balades nocturnes, les dates pour chaque village seront communiquées dans les prochains jours.

SIRTOM de la Vallée de la Grosne : les marchés de travaux pour la construction du bâtiment du Sirtom sur la ZA du Pré St Germain à Cluny, garages, atelier, bureaux viennent d'être attribués aux Entreprises.

2-Comptes administratifs et comptes de gestion 2010

André Forest, adjoint au maire, préside la séance et donne lecture des différents comptes administratifs 2010 de la commune, ainsi que les comptes de gestion 2010 correspondants :

Le Conseil Municipal,

Adopte à l'unanimité et procède à la signature des divers comptes administratifs 2010 de la Commune, arrêtés comme suit, ainsi que les comptes de gestion 2010 établis par la Trésorière Municipale correspondants :

BUDGET de la Commune :

Dépenses de fonctionnement : 274 503.34 €
Recettes de fonctionnement : 292 505.44 €

Dépenses d'investissement : 128 662.93 €
Recettes d'investissement : 123 114.41 €

BUDGET Bâtiment Relais Cooplait

Dépenses de fonctionnement : 1 819.34 €
Recettes de fonctionnement : 18 004.64 €
Dépenses d'investissement : 16 185.26 €
Recettes d'investissement : 15 461.66 €

BUDGET Atelier Relais Vouillon :

Dépenses de fonctionnement : 7 212.19 €
Recettes de fonctionnement : 70 795.98 €

Dépenses d'investissement : 62 637.05 €
Recettes d'investissement : 58 393.68 €

BUDGET Halte de Loisirs du Moulin de la Vallée :

Dépenses de fonctionnement : 5 020.20 €
Recettes de fonctionnement : 33 590.70 €

Dépenses d'investissement : 13 485.51 €
Recettes d'investissement : 0 €

Constate leur parfaite concordance avec les comptes de gestion 2010 présentés par Mme la Trésorière Municipale, qui sont aussi adoptés à l'unanimité.

Affectation des résultats comptables 2010 :

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2010, le Conseil Municipal statue à l'unanimité sur l'affectation des résultats comptables de l'exercice 2010 ainsi qu'il suit :

BUDGET Général de la Commune :

Déficit global de clôture : 2 564.46 €
Déficit d'investissement : 79 952.31 €
Excédent de fonctionnement : 77 387.85 €
Restes à réaliser : dépenses d'investissement : 138 900 €
recettes d'investissement : 150 000 €
Solde positif R.A.R : 11 100.00 €
Exécution du virement à la section d'investissement (cpte 1068) : 68 852.31 €
Reprise résultat fonctionnement Cpte 002 : 8 535.54 €

BUDGET Bâtiment Relais « Cooplait »:

Excédent global de clôture : 5 142.65 €
Déficit d'investissement : 16 185.26 €
Excédent de fonctionnement : 21 327.91 €

Exécution du virement à la section d'investissement (cpte 1068) : 16 185.26 €

Résultat reporté en fonctionnement : 5 142.65 €

BUDGET Atelier Relais « Vouillon » :

Excédent global de clôture : 7 945.30 €
Déficit d'investissement : 62 637.05 €
Excédent de fonctionnement : 70 582.35 €
Exécution du virement à la fonction d'investissement cpte 1068 : 62 637.05 €
Résultat reporté en fonctionnement : 7 945.30 €

BUDGET Halte de Loisirs du « Moulin de la Vallée » :

Excédent global de clôture : 1 407.00 €
Déficit d'investissement : 26 972.65 €
Excédent de fonctionnement : 28 379.65 €
Exécution du virement à la section d'investissement
(cpte 1068) : 26972.65 €
Résultat reporté en fonctionnement : 1407.00 €

3-BUDGETS PRIMITIFS 2011 :

Le Maire présente les projets de budgets primitifs pour l'exercice 2011.

BUDGET Commune :

Dépenses de fonctionnement : 327 622.00 €
Recettes de fonctionnement : 327 622.00 €
Dépenses d'investissement : 419 003.00 €
Recettes d'investissement : 419 003.00 €

BUDGET Halte de Loisirs du « Moulin de la Vallée » :

Dépenses de fonctionnement : 25 407.00 €
Recettes de fonctionnement : 25 407.00 €

Dépenses d'investissement : 41 972.65 €
Recettes d'investissement : 41 972.65 €

BUDGET Atelier Relais « Vouillon » :

Dépenses de fonctionnement : 12 545.30 €
Recettes de fonctionnement : 12 545.30 €

Dépenses d'investissement : 68 137.05 €
Recettes d'investissement : 68 137.05 €

BUDGET Bâtiment Relais « Cooplait » :

Dépenses de fonctionnement : 23 942.65 €
Recettes de fonctionnement : 23 942.65 €

Dépenses d'investissement : 33 685.26 €
Recettes d'investissement : 33 685.26 €

Le Conseil Municipal,

Adopte à l'unanimité ces quatre budgets.

Le Maire présente et détaille l'état de notification du produit assuré des trois taxes directes locales au titre de l'année 2011 ; le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux des trois taxes directes locales pour l'année 2011 :

Taxes		Taux 2011	Produits correspondants
-------	--	-----------	-------------------------

			2011
Habitation		7.12%	25 611.00 €
Foncières (bâti)		11.63%	55 638.00 €
Foncières (non bâti)		44.93%	15 995.00 €
			97 244.00 €

4-Extension des locaux scolaires

Le Maire commente sa rencontre avec l'Atelier du triangle et présente les plans définitifs relatifs à l'extension des locaux scolaires ; après discussion, le Conseil Municipal accepte ces plans d'aménagement et décide que la demande de permis de construire sera déposée dans les plus brefs délais pour l'ensemble « extensions Ecole et restaurant scolaire ».

Le Maire donne connaissance des rapports d'analyses des offres relatifs au bureau de contrôle technique et au coordonnateur de sécurité et protection de la santé, pour les travaux d'extension de l'école.

Après discussion, le Conseil Municipal

- décide de retenir comme bureau de contrôle le bureau APAVE pour un montant de 3 975 € HT et comme coordonnateur sécurité et protection de la santé, le bureau APAVE pour un montant de 2 090 € HT.

-autorise le Maire de à signer les contrats correspondants.

Le Maire fait part des estimations de la maison communale louée actuellement, située « au lieu-dit » Pari-Gagné, cadastré section C n° 251 avec jardin attenant rendus par l'avis des Domaines et de l'Agence AGI. Le Conseil Municipal, décide de faire une offre de vente sur la base de 85 000 € auprès des locataires.

5-Travaux 2011

Christophe Balvay informe que l'Entreprise EIFFAGE a été retenue pour les travaux 2011 sur la voirie d'intérêt communautaire.

Il présente les travaux urgents prévus cette année par la commission communale :

- monocouche, route de la Gotale, et partie route « de la Bussière ».

Des devis sont présentés pour divers travaux à réaliser sur la voirie communale : après discussion, il a été accepté de confier :

Ent. Janaud André : fauchage des accotements (sur la base de 24,50 € H.T. le km)

Ent. Lacharme Thierry : girobroyage sur les chemins vicinaux (sur la base de 55,00 € H.T. le km)

Ent. Jaffre René : nettoyage, aménagement fossé au niveau de la ferme Balvay « En Plaine », pose et remblaiement de tuyaux fournis par l'exploitant. (600,00 € H.T.).

L'enrobé à froid (financé par la Com. Com.) a été réceptionné ; il est en cours de répartition.

Il est demandé de faire tailler l'arbuste gênant la circulation « en haut du bourg » (aux abords de la propriété Deleau).

6-Opération "Village Avenir"

Le Maire informe les Elus qu'une réunion aura lieu le vendredi 29 avril à 17 h 30 en mairie avec le Cabinet d'Architecture « l'Atelier du Triangle » pour la présentation de la première phase de l'étude « Villages Avenir ».

7-Contrats de travail aidés

André Forest évoque les contrats de travail aidés pour Elodie Bernigal et de Claude Noël qui se terminent respectivement en juin et juillet prochains ; des informations sur la suppression ou modifications de ces contrats doivent intervenir au cours de la première quinzaine du mois de mai ; le Maire doit à nouveau se renseigner auprès de Pôle Emploi.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 5 DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MATOUR ET SA REGION

Vu l'arrêté préfectoral n° 92/382 du 30 décembre 1992 modifié portant création de la Communauté de communes de MATOUR et sa REGION et notamment l'article 5 listant les compétences attribuées à ladite Communauté de Communes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-17 et L 5214-23-1 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 14 avril 2011 ;

Le Maire expose que le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité le 14 avril dernier, de modifier l'article 5 des statuts Communautaires en intégrant l'extension de compétence suivante :

III - compétence supplémentaire Action sociale et cadre de vie	Organisation d'un service de transport à la demande par taxi de personnes sur délégation de service public du Conseil général.
---	---

Indiquant que le Conseil municipal doit aujourd'hui statuer à la majorité qualifiée, le Maire propose d'approuver cette modification de l'article 5 des statuts de la Communauté de Communes de Matour et sa Région intégrant l'extension de compétence précitée, approuvées par le Conseil Communautaire le 14 avril dernier.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré,

⇒ **ADOpte** la modification de l'article 5 des statuts de la Communauté de Communes de Matour et sa Région intégrant l'extension de compétence précitée, approuvée par le Conseil Communautaire le 14 avril dernier ;

⇒ **CHARGE** le Maire de transmettre cette délibération, dès sa réception en Préfecture, au Président de la Communauté de Communes.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

La date de réunion du vote du budget 2011 C.C.A.S. est arrêtée au samedi 30 avril prochain à 10 heures, salle de la Mairie.

Courriers divers

Le Maire donne connaissance d'un courrier de M .Michel Lacharme (Lentigny 42155) faisant part de ses observations négatives sur les trois ralentisseurs installés dans la traversée de notre Commune.

Suite à la rubrique « vos idées » sur le bulletin municipal 2010, deux avis sont parvenus à ce jour en mairie ; l'un concerne l'aménagement des bâtiments Domas et l'autre la création de « refuges » route de Plaine.

Bernard Perrin fait part d'une demande qu'il a reçu de la part « de la section jeunes de Trambly » pour l'installation d'un verrou entre la porte salle des Associations –salle des Jeunes ; la proposition est accepté ; Bernard se charge de la pose.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :
vendredi 17 juin 2011 à 20h30, salle de la Mairie**